

Confédération
Madame la Conseillère fédérale
Karin Keller-Sutter
Département fédéral des finances
CH – 3003 Berne

À l'attention de :
sandra.balmer@efv.admin.ch
aurelia.buchs@efv.admin.ch

Lausanne, le 11 octobre 2023

Adoption du budget 2024 : consultation relative au train de mesures d'allègement 2025

Madame la Conseillère fédérale,

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a pris connaissance du projet de consultation relatif à l'adoption du budget 2024 et du train de mesures d'allègement 2025. Elle vous fait part de son appréciation.

Compte tenu des délais raccourcis par le Conseil fédéral et du fait qu'il s'agit d'une mise au point du budget 2024 de la Confédération, nous nous tiendrons à exprimer des considérations d'ordre général.

Contexte

Selon le message du Conseil fédéral, des dépenses extraordinaires liées au Covid et à l'accueil des réfugiés ukrainiens sont venues alourdir les dépenses fédérales. Afin de stabiliser le budget, le gouvernement a décidé de prendre un certain nombre de mesures d'allègement devant soulager le budget de 2.5 milliards de francs. Nous avons pu lire que si le budget 2024 était conforme aux exigences du frein à l'endettement grâce aux mesures prises, il n'en sera pas de même dès 2025 en raison de déficits structurels majeurs. Pour y palier, le Conseil fédéral propose premièrement une série de mesures d'allègement incluant notamment une hausse plus lente des dépenses de l'armée, des corrections forfaitaires dans la formation et la coopération internationale et, en complément, des mesures dans des domaines où les dépenses sont fortement liées, nécessitant des modifications de lois et donc des consultations à venir. Cas échéant, nous nous prononcerons de manière plus détaillée sur ces modifications. Plus inquiétant, le Conseil fédéral annonce que l'ensemble des mesures proposées dans cette consultation ne suffiront pas à équilibrer le budget. D'autres mesures seront nécessaires.

Appréciation

Nous entendons la volonté de la Confédération de poursuivre une certaine sévérité budgétaire, signe de finances publiques saines en comparaison internationale, et par ricochet, un atout important pour notre place économique. Nous prenons acte des mesures d'allègement annoncées par le Conseil fédéral – même si ces lignes ont beaucoup évolué lors de la période de consultation et seront discutées par le Parlement cet hiver.

Nous sommes parfaitement conscients que chaque acteur doit apporter sa pierre à l'édifice en cas de restrictions budgétaires forcées et que le secteur de la formation, de la recherche et de l'innovation représente un des plus importants crédit-cadres avec environ CHF 30 milliards pour la période 2025-2028. Cependant nous nous alarmons, au même titre que les hautes écoles, les universités et les EPF suisses, de voir – à nouveau – des coupes budgétaires dans ces secteurs. Cela ne fera qu'accroître l'affaiblissement de notre compétitivité en matière de formation, de recherche et d'innovation, mais principalement en matière de formation dans des branches primordiales actuellement pour l'économie (MINT notamment). La CVCI s'engage pour que la formation et la recherche puissent se poursuivre au plus haut niveau et qu'aucune limitation ne soit due à des déséquilibres budgétaires. Au contraire, des investissements devraient être prévus sachant que la Suisse ne fait plus partie du programme Horizon Europe. L'exclusion de la Suisse aux programmes européens se fait largement ressentir, des restrictions budgétaires viennent alourdir cette peine et est un signal décourageant donné à l'interne.

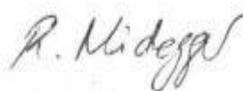
En conclusion, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie prend acte des mesures d'allègement budgétaires pour 2025. Elle regrette qu'elle se fasse au détriment de notre principale et unique matière première qu'est la formation, la recherche et l'innovation. Elle défend que des investissements doivent être faits dans ce domaine plutôt que des coupes budgétaires. Les décisions du Parlement de cet hiver permettront d'en savoir plus quant à la place et à la direction que la Suisse souhaite donner à la formation, la recherche et l'innovation et comment elle pense justement soutenir les institutions y relatives. Notre économie a tout autant besoin de personnel hautement qualifié et cela passe par des hautes écoles et de EPF de pointe. De ce fait, la CVCI se joint aux prises de position émises par les hautes écoles, universités et EPF suisses dans le cadre de cette consultation.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre appréciation quant aux mesures d'allègement 2025, veuillez recevoir, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de nos salutations distinguées.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Philippe Miauton
Directeur



Romaine Nidegger
Responsable de la politique